



Paris, le 6 août 2020,

SANCTIONNONS LE GOUVERNEMENT ET LE PATRONAT! PAS LES SALARIES!

Contre le pass sanitaire et les brevets!

L'accès à la vaccination est un acquis social. Si certains en France se battent contre l'obligation des vaccins, nous rappelons que dans d'autres pays des personnes meurent de la Covid et se battent pour avoir accès au vaccin!

En France, 11 vaccins sont déjà obligatoires et sont bien identifiés, mais pour la Covid c'est la foire à tout ! Chaque lobby pharmaceutique vendant son produit, comment les citoyens peuvent faire confiance entre tel et tel vaccin ? D'autant qu'ils ne protègent pas de la contamination.

Avant d'imposer quoi que ce soit à la population, la Covid nécessite un vaccin encadré, il est urgent de lever les brevets. Le vaccin doit-être dans le domaine public, accessible à tous et gratuit.

Cela stoppera les vautours qui profitent du malheur des uns pour s'enrichir. Pendant que des milliers de salariés, de précaires, ont subi cette maladie, parfois en y laissant leur vie, le patronat en a tiré profit. En un an, quatre français ont rejoint le club select des milliardaires. Dont le patron de Moderna qui s'est enrichit par la spéculation sur les vaccins et en profite pour se faire décerner la légion d'honneur en 2021.

Au-delà de la vaccination, ce sont les modalités de contrôle que nous dénonçons. L'instauration du pass sanitaire aura des conséquences sur les contrats de travail et les droits des salariés. Les employeurs pourront contrôler la vaccination, en contournant la médecine du travail, avec des répercussions importantes qui pourraient aller de la suspension de salaire, à une mutation ou des licenciements.

Nous rappelons que lors des derniers confinements, l'Etat fermait les bars, les restaurants, les discothèques... mais laissait ouvertes les entreprises considérant que ce n'était pas un lieu de contamination !

L'employeur n'a pas à se substituer au médecin

C'est le rôle du médecin de mettre en place les arrêts maladie, ce n'est pas le patron qui décide si on est apte ou pas à travailler. Que l'on soit vacciné ou pas, positif ou pas, cela reste une donnée médicale auquel l'employeur aura accès, c'est une violation du secret médical sans précédent! Nos patrons devront-ils faire des études de médecine et prêter le serment d'Hippocrate? Non, nous n'aurons aucune garantie qu'ils n'utilisent pas ces données pour se débarrasser d'un salarié.

Il faut renforcer la médecine du travail et son indépendance plutôt que de transférer ses missions entre les mains du patronat.

Oui, l'employeur pourra supprimer votre salaire! Un outil de répression supplémentaire au service du patronat

Dans une logique de restructuration de l'économie mondiale, avec de plus en plus de prétexte pour licencier, le gouvernement au service du patronat fragilise encore plus la protection des salariés.

Nous rappelons que le code du travail ne prévoit pas de sanction financière, surtout pour un motif qui n'a rien à voir avec le travail. L'employeur n'a jamais été autorisé à sanctionner un salarié qui n'aurait pas l'un des 11 vaccins obligatoires, alors pourquoi en aurait-il le droit pour la Covid ?

Et si demain on grille un feu rouge, le patron devra-t-il être informé, aura-t-il le droit de nous licencier ? Jusqu'où s'immiscera le patronat dans notre vie privée ?

Au début de la crise sanitaire les employeurs voyaient d'un mauvais œil les contraintes sanitaires à mettre en place : fourniture de masques, mise à disposition de gel hydroalcoolique, installation de plexiglas.... Mais très vite ils y ont trouvé leur intérêt. Toutes ces contraintes sont autant de sanctions potentielles que l'on peut utiliser. Et les sanctions sont souvent sélectives, se débarrasser d'un salarié gênant pour l'oubli d'un masque, ou l'isoler avec le chômage partiel, est devenu très facile.

Nous dénonçons ces dérives, il est inacceptable que des salariés subissent des sanctions dans cette crise sanitaire!

Des mesures plus commerciales que sanitaires!

Le pass sanitaire n'a rien à voir avec la santé des travailleurs et des travailleuses, c'est une occasion de plus pour générer du profit! En mars 2020 on n'avait pas de masques en stock, le gouvernement insistait sur le fait que les masques n'étaient pas utiles. Aujourd'hui on a des vaccins, le gouvernement insiste pour qu'ils soient obligatoires. Le gouvernement n'est-il qu'un grossiste qui met en avant tel ou tel produit selon son stock?

Face à la Covid les travailleurs ont participé à l'effort collectif, ils se sont protégés, ont porté des masques, respecté les gestes barrières et beaucoup se sont déjà faits vacciner...

Et qu'a fait le gouvernement pour lutter contre la propagation de cette maladie?

Il continue de supprimer des lits d'hôpitaux et, plutôt que d'investir dans la santé, il vient de débloquer 900 millions d'Euros pour le ministère de l'intérieur. Le gouvernement veut nous imposer un vaccin mais considère que, dans la crise que nous traversons, les postes de policiers sont prioritaires sur les postes de soignants!

Cette crise sanitaire sert d'excuse au gouvernement pour dériver vers une société sécuritaire et s'en prendre à nos libertés, créant une discrimination entre les « bons » citoyens détenteurs du pass sanitaire et les autres qui perdraient petit à petit leurs droits civiques. Même la défenseure des droits parle d'un « risque de glissement vers des pratiques de surveillance sociale générale ».

Nous ne laisserons pas faire le patronat, SUD INDUSTRIE se battra :

Pour renforcer l'indépendance de la médecine du travail
Pour le respect du secret médical
Contre les sanctions envers les salariés
Contre les brevets sur les vaccins
Contre le pass sanitaire